



## **Allocution principale du Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT),**

**Taleb Rifai**

### **Conférence mondiale de transport aérien de l'OACI**

**Montréal, le 18 mars 2013**

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner cette occasion de m'exprimer devant un auditoire aussi distingué, en préambule aux délibérations si importantes que vous allez tenir sur des enjeux fondamentaux des politiques de transport aérien international.

Je suis conscient du privilège que cela représente et l'apprécie à sa juste valeur. J'y vois, et c'est une opinion sincère, le reflet d'une reconnaissance croissante de la symbiose intrinsèque qui existe entre le transport aérien et le tourisme.

C'est aussi l'expression de la nécessité de plus en plus forte de sortir du cloisonnement sectoriel pour travailler plus étroitement ensemble. Car, Monsieur le Président, c'est la seule façon d'avancer si l'on veut que le transport aérien et le tourisme tiennent leur rôle pour jeter les bases d'une société plus durable sur chacun de ses trois piliers – social, économique et environnemental.

Chers amis,

L'OACI et l'OMT, deux organisations apparentées au sein du système des Nations Unies, sont les instances intergouvernementales respectivement responsables, à l'échelle mondiale, de l'aviation et du tourisme. En cette qualité, il nous incombe de donner l'exemple et montrer la voie à suivre en instituant une coopération plus étroite et plus efficace à tous les niveaux.

J'ai une dette envers mon grand ami le Secrétaire général Raymond Benjamin et le Directeur responsable du transport aérien à l'OACI, Boubacar Djibo, eux qui ont compris la nécessité d'une collaboration plus étroite entre l'OACI et l'OMT et qui ont tant fait pour que cette coopération voie le jour.

Chers amis, nous sommes à la croisée des chemins. Nous pouvons faire, pour le transport aérien et le tourisme, le choix de politiques convergentes sur les questions d'intérêt commun et en recueillir d'importants bénéfices mutuels.

### ***Aviation et tourisme, moteurs de la croissance économique et du développement durable***

En 2012, il y a eu pour la première fois plus d'un milliard de touristes internationaux voyageant dans le monde en l'espace d'une seule année. Plus de la moitié de ces touristes ont pris l'avion pour rejoindre leur destination, proportion qui est bien plus élevée pour les destinations lointaines, en particulier les pays enclavés et les pays insulaires en développement.

Les voyages de ces touristes se sont traduits par plus de 1 300 milliards d'USD de recettes d'exportation pour les pays visités, soit près de 6% des exportations mondiales de biens et de services et 30% des exportations de services uniquement.

Le tourisme, dont beaucoup ignorent qu'il englobe à la fois les voyages d'affaires et de loisir, est synonyme d'emplois (1 emploi sur 11 dans le monde), de possibilités commerciales pour les petites et moyennes entreprises, de renouveau des zones urbaines et rurales et, à condition d'être géré convenablement, de préservation et de promotion de notre patrimoine naturel et culturel. Un aspect crucial est que le tourisme est synonyme de réduction de la pauvreté. Il suffit de voir que dans tous les pays radiés de la liste des pays les moins avancés (PMA), le tourisme est l'une des principales activités économiques.

Le tourisme a pris un relief particulier dans les destinations des économies émergentes. Aujourd'hui, sur le milliard d'arrivées de touristes internationaux enregistrées dans le monde, près de la moitié l'a été à destination d'économies émergentes et en développement. Ces arrivées permettent d'y créer et d'y maintenir des emplois et des revenus pour les populations les plus nécessiteuses, et le poids d'économies émergentes dans le tourisme doit encore augmenter.

L'OMT prévoit que les économies émergentes connaîtront une croissance deux fois plus forte des arrivées de touristes internationaux que les économies avancées ces 20 prochaines années (4,4% contre 2,2%). À ce rythme, les économies émergentes vont dépasser les économies avancées pour ce qui est

des arrivées de touristes internationaux d'ici 2015 et recevront d'ici 2030 plus d'un milliard d'arrivées.

Le tourisme est donc un pilier fondamental du progrès socioéconomique, aussi bien pour les économies développées que pour les économies émergentes et en développement, et que pour l'aviation.

Or, la croissance et l'expansion de ce phénomène mondial que l'on appelle « tourisme » n'aurait pas été possible sans le transport aérien.

L'essor extraordinaire du tourisme international ces dernières décennies – 25 millions de touristes en 1950, plus d'un milliard en 2012 – s'explique autant par le développement du transport aérien que par celui de la classe moyenne, l'enrichissement des pays industrialisés et émergents et les forces à l'œuvre de la mondialisation. De même, la croissance du transport aérien est intrinsèquement liée à l'expansion du tourisme, expansion qui est appelée à se poursuivre – d'ici 2030, l'OMT prévoit que les touristes internationaux seront 1,8 milliard et que 52% d'entre eux prendront l'avion pour se rendre dans la destination visitée.

### ***L'OMT et l'OACI : pour un décloisonnement***

L'OMT a des liens de travail étroits avec l'OACI depuis que nous avons conclu un accord de collaboration en 1978, prévoyant que nous nous consultations sur les questions d'intérêt commun en vue de garantir une coordination optimale et d'éviter une répétition inutile des efforts.

Plus récemment, en 2010, notre collaboration a été renforcée grâce à un mémorandum identifiant clairement différents domaines d'intérêt mutuel et d'action. Aujourd'hui, j'aimerais en évoquer simplement trois, qui figurent à l'ordre du jour de la conférence.

**D'abord, la connectivité et la réglementation économique.**

L'accès aérien est essentiel pour les pays développés et en développement, ce qui rend tout aussi essentielle la libéralisation du marché du transport aérien.

Or, la réciprocité des services aériens continue de primer, dans de trop nombreux pays, sur le bilan que l'on pourrait tirer des avantages économiques et sociaux plus larges découlant d'une ouverture des marchés. Le fait d'avoir des politiques sectorielles séparées pour le transport aérien et le tourisme crée une fracture fondamentale, et trop souvent même conflictuelle. C'est un frein important au développement des voyages et du tourisme, et donc de leurs retombées économiques.

Aujourd'hui, ces restrictions qui continuent d'entraver l'accès au marché sont amplifiées quand elles sont appliquées au tourisme, avec des implications considérables aussi bien pour les économies qui pèsent le plus lourd que pour les petites destinations touristiques. Le tourisme représente le principal secteur d'exportation, ou en a le potentiel, dans beaucoup de pays parmi les plus pauvres au monde. Cependant, en l'absence de services aériens attractifs, les retombées du tourisme dans ces pays restent limitées.

D'après des études menées par la Banque mondiale, le degré de connectivité est intimement lié à des variables économiques

importantes comme le degré de libéralisation des marchés de transport aérien. Il serait possible d'améliorer la connectivité aérienne en procédant avec discernement à une libéralisation de la réglementation couvrant l'accès au marché et l'accès aux capitaux dans le contexte du tourisme et du commerce. Cela passerait en particulier par plus de « ciel ouvert », un assouplissement des restrictions à la propriété et au contrôle des transporteurs aériens et la mise en place d'un cadre allant au-delà de la logique bilatérale.

Si la responsabilité en matière réglementaire est une prérogative des États souverains, l'OACI, pour sa part, est à la tête des efforts pour libéraliser le transport aérien depuis sa première conférence de transport aérien en 1977. Elle fournit des orientations de plus en plus complètes en vue d'une libéralisation progressive, au rythme déterminé par chaque État. Lors des cinq dernières conférences, la question n'a plus tellement été de savoir s'il fallait libéraliser mais plutôt de comment s'y prendre pour libéraliser. Les documents d'orientation se sont multipliés mais la mise en pratique demeure peut-être encore trop limitée.

À sa dernière réunion, le Conseil exécutif de l'OMT a identifié les contraintes limitant la connectivité dans les politiques publiques comme étant un obstacle central à un essor plus vigoureux du tourisme. Il a fait de l'amélioration de la connectivité, en particulier de la connectivité aérienne, une priorité de travail de l'Organisation, à mener à bien avec l'OACI. À cet égard, l'OMT souhaiterait vivement que la discussion sur le cadre réglementaire s'oriente, avec les mesures de sauvegarde nécessaires, vers une décision claire en faveur de la libéralisation.

**J'en viens à la deuxième question clé, celle des taxes et autres prélèvements.** S'il est vrai que les taxes et droits institués dans les règles sont un instrument fiscal fondamental et légitime des pouvoirs publics partout dans le monde, la prolifération des prélèvements frappant le transport aérien comme le tourisme est un motif croissant de préoccupation.

Certes, les professionnels du secteur devraient naturellement payer leur part ; mais cette tendance risque en fait d'entraîner un préjudice net pour l'économie, particulièrement dans les destinations très fortement tributaires du transport aérien. Dans de nombreux cas, les prélèvements et droits sont une distorsion claire du marché et un obstacle au commerce, car ils empêchent une concurrence loyale entre les destinations.

C'est une question qui, comme la connectivité, doit être traitée en faisant valoir collectivement les bienfaits apportés par le transport aérien et le tourisme, à l'aide d'analyses décroisées et d'éléments d'orientation destinés aux États concernant l'impact des taxes et autres prélèvements. Il convient également, dans toute la mesure du possible, de chercher des solutions à l'échelle mondiale afin de garantir des règles du jeu équitables, comme celles sur lesquelles travaille actuellement l'OACI dans le domaine des émissions des aéronefs.

**La troisième question est celle de la protection des consommateurs.** Il n'y a pas suffisamment de règles contraignantes à l'échelon mondial régissant les droits et les obligations des touristes/consommateurs et des organisateurs de voyages. L'OMT a engagé un processus, auquel l'OACI participe, en vue de rédiger une convention internationale traitant des

éléments essentiels du champ d'application ayant été identifiés, et contenant aussi des dispositions non contraignantes.

L'OMT n'entend pas, naturellement, que ces travaux remplacent ou fassent double emploi avec l'un quelconque des cadres réglementaires connexes ayant déjà été adoptés par l'Union européenne ou par d'autres organisations internationales comme l'OACI. Ce projet devrait contribuer à une meilleure protection des touristes comme des prestataires de services touristiques à travers le monde en rendant internationales et multilatérales certaines normes qui existent déjà et donnent des résultats.

### **Une vision collective et intégrée des voyages et du tourisme**

Alors que les chiffres du tourisme continuent leur progression, entraînant dans leur sillage l'emploi, le commerce et le développement, le tourisme bénéficie d'une reconnaissance de plus en plus importante à l'échelon national et international. Cette reconnaissance est de plus en plus visible sur la scène mondiale, le tourisme occupant une position plus favorable parmi les priorités du développement international.

Lors de deux grands sommets l'an dernier, à savoir la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et le G20, les dirigeants mondiaux se sont accordés à dire que le tourisme peut apporter une contribution importante en vue de relever nombre des défis mondiaux parmi les plus préoccupants.

À la conférence Rio+20, les dirigeants mondiaux ont estimé d'un commun accord que le tourisme « peut apporter une contribution non négligeable au développement durable dans ses trois dimensions, qu'il est étroitement lié à d'autres secteurs et qu'il peut



créer des emplois décents et des débouchés commerciaux ». Au cours du même mois, les plus grandes puissances économiques mondiales se sont réunies au Mexique lors du sommet du G20 pour poser les jalons du redressement mondial. Dans leur déclaration finale, les dirigeants du G20 ont reconnu, pour la première fois au cours des treize ans d'existence du G20, « le rôle du voyage et du tourisme en tant que vecteur de la création d'emplois, de la croissance économique et du développement ».

Le tourisme est un utilisateur final primordial, et en fait dominant, du transport aérien. Et le tourisme dépend de plus en plus du transport aérien. Si l'on veut répondre aux attentes, le tourisme et le transport aérien doivent se rapprocher pour pouvoir présenter une position intégrée sur les questions d'intérêt commun.

Chers amis,

En dépit des avancées récentes, le tourisme, de même que le transport aérien, n'est souvent pas pleinement reconnu à la mesure de ses retombées sociales et économiques, de sorte qu'il fait l'objet de politiques qui limitent sa capacité de connaître une croissance durable.

Nous serons plus convaincants si nous parlons d'une même voix pour expliquer les avantages de la connectivité et de la libéralisation, du caractère injustifié et nuisible des taxes, des droits et des obligations des touristes/consommateurs et des organisateurs de voyages, ou pour évoquer l'un des nombreux autres domaines tels que la simplification des formalités de délivrance des visas ou l'atténuation des changements climatiques.

Assurer la coordination entre compagnies aériennes, destinations touristiques et autorités aéroportuaires, en s'appuyant sur des orientations appropriées des pouvoirs publics à l'échelon national et sur les travaux conjoints de l'OMT et de l'OACI à l'échelon mondial, nous aidera à positionner les voyages et le tourisme comme un secteur stratégique dans lequel le transport aérien tient un rôle de pivot.

L'OMT s'engage pleinement dans cette nouvelle dynamique allant dans le sens d'une coopération plus étroite et d'une action collective du tourisme et du transport aérien à l'échelon international.

Cette conférence peut être déterminante à l'heure de faire des choix et je suis certain que vous partagez mon sentiment.

Je vous souhaite à tous plein succès dans vos délibérations ces cinq prochains jours, en vous assurant de notre disponibilité à travailler avec vous pour tenir notre rôle dans ce que nous voulons être un meilleur avenir pour tous.

Je vous remercie de votre attention.